

La Lettre de la RMF UE



maintenant d'en décliner des suites concrètes à porter à la table des 27. Et pour reprendre les mots du président Roosevelt : « chacun de nous a appris les gloires de l'indépendance, que chacun de nous apprenne les gloires de l'interdépendance ».

A l'occasion de la [rencontre informelle des ministres de la défense à Budapest](#) les 24 et 25 février, Alain Juppé a fait état d'un côté, des défis immenses qui nous attendaient, cybercriminalité, prolifération des armes de destruction massive, crime organisé et de l'autre de sacrifices budgétaires considérables pour les moyens militaires du fait de la crise économique (-45Mds d'€ sur 5 ans pour l'UE). La seule réponse est de travailler plus ensemble, en commun, afin de donner un nouvel élan à la [PSDC](#). Cette démarche ne manque pas d'audace et doit nous inciter à faire preuve d'imagination. Les initiatives nationales ou multilatérales sont là pour aider, soutenir et dynamiser le [SEAE](#) qui n'en est qu'à ses balbutiements. Les structures s'organisent, les organigrammes se remplissent et annoncent un renforcement du dialogue entre les Etats membres et le [SEAE](#). L'initiative de Weimar en est l'illustration, il convient

Vice amiral d'escadre Xavier Païtard
 Chef des représentations militaires françaises à l'UE et à l'OTAN

L'UE face à la crise en Libye en dernières pages

[AED](#) et Surveillance maritime : démonstration d'une mise en réseau de systèmes nationaux européens



Mandatée par les Ministres de la Défense, l'Agence Européenne de Défense (AED) développe depuis 3 ans un projet de mise en réseau des systèmes de surveillance maritime militaire. La phase de démonstration qui s'annonce rassemble six des pays participants (France, Espagne, Finlande, Italie, Suède, Royaume-Uni). Depuis 2005, l'AED conduit une action de fond en matière de surveillance maritime. L'objectif premier de cette démarche est de renforcer les capacités de sécurité et de défense de l'Union et relève de la Politique de Sécurité et de Défense Commune. Vaste domaine en fait, aux acteurs multiples, aux intérêts publics et privés,

la surveillance maritime intéresse autant la [Commission](#) en charge de la [politique maritime intégrée de l'UE](#) que le SEAE ou les Etats membres.

Une phase de démonstration opérationnelle sera lancée dans les prochaines semaines. Elle visera, par le déploiement d'un réseau initial, à favoriser le libre échange de données non classifiées. En France, c'est le système SPATIONAV qui sera connecté au réseau nommé « PT MARSUR Network ». Il s'agit d'un réseau participatif, sans système propriétaire et sans centralisation de l'information dont l'ambition finale est de s'étendre au plus grand nombre d'Etats membres possible tout en élargissant encore le spectre des données partagées.

Ce projet peu onéreux consolide la visibilité de l'AED et permet, de fait, à la communauté de défense de s'affirmer, par la promotion de son savoir-faire, en acteur incontournable des nombreux chantiers civilo-militaires qui s'annoncent dans les domaines de la surveillance, de la sûreté maritime, en somme de l'action de l'UE en mer.

Avec ce projet, l'AED développe un volet de compétences reconnues par tous les acteurs institutionnels de l'UE. Elle est, de fait, devenue un acteur de plein droit des travaux de la Commission qui pilote depuis deux ans l'énorme chantier de la surveillance maritime intégrée européenne dont l'ambition est de fédérer selon les mêmes principes que ceux de l'AED, tous les réseaux sectoriels d'échanges de l'information maritime existants (voir le Focus du mois).



Le Focus du mois

Le projet CISE.

Dans sa communication «**Une politique maritime intégrée pour l'Union européenne**¹», la Commission européenne s'est engagée à «[prendre] des mesures en vue d'améliorer l'interopérabilité des systèmes de surveillance (maritime), en rassemblant les systèmes de contrôle et de suivi déjà utilisés pour assurer la sûreté et la sécurité maritimes, la protection de l'environnement marin, le contrôle des pêches, le contrôle des frontières ...».

Mandatée en 2009 par le Conseil de l'Union Européenne, la Commission a donc lancé le chantier du développement de la **surveillance maritime intégrée (SMI)** et diffusé en octobre 2010 son projet baptisé « **Common Information Sharing Environment** » (**CISE**) et la feuille de route associée. Ces documents seront très prochainement présentés au Conseil pour validation.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:0538:FIN:FR:PDF>

L'objectif du CISE est de promouvoir et optimiser le partage de l'information maritime entre chacune des communautés sectorielles qui en sont détentrices (pêche, sécurité maritime, douanes, surveillance des frontières, défense, etc.). Le principe retenu par la Commission, et élaboré par un groupe d'experts nationaux² réunis depuis 2009 et dont elle coordonne l'activité, est désormais celui d'une **architecture décentralisée de partage de l'information**. Chaque contributeur injecte sur ce réseau les informations qu'il souhaite transmettre et partager avec les destinataires de son choix. Aucune autorité n'est de fait chargée de fédérer, traiter et retransmettre l'information à tous. Le CISE est aussi bâti sur le principe fondamental de la responsabilité de chacun (*responsability to share*) à transmettre ou non l'information détenue. De façon implicite, la diffusion la plus large de l'information non sensible devient la règle. L'information plus sensible elle, reste soumise au principe du besoin d'en connaître (*need to know*).



Les défis relevés sont nombreux. Ils légitiment une approche pragmatique, centrée sur le besoin de l'utilisateur, et déclinée par la Commission en six étapes.

- 1- Identification précise de toutes les communautés d'utilisateurs.
- 2- Cartographie des bases de données et analyse des carences en matière d'échange.
- 3- Définition des niveaux de classification des données.
- 4- Construction du cadre de soutien du CISE.
- 5- Problématiques des droits d'accès de tous les niveaux.
- 6- Problématiques juridiques.

Si le défi technique est significatif, les freins culturels restent eux particulièrement tenaces et inhérents à toute démarche de partage de l'information. Rapprocher **acteurs intra et extra-étatiques** autour de la même table, sensibiliser les différentes administrations aux bénéfices mutuels de l'échange croisé d'informations, susciter la confiance mutuelle, faire sauter au fil du temps les verrous culturels sont les objectifs des **projets pilotes** lancés par la Commission en parallèle des travaux du CISE. Le plus emblématique est le **projet « BluemassMed »** piloté par la France et qui rassemble près de 40 administrations de 6 pays méditerranéens. Ses premiers enseignements alimentent d'ores et déjà les travaux du CISE.

La **communauté de Défense** n'est pas absente de ce vaste et ambitieux chantier. Elle est l'une des 7 communautés concernées par le projet. Ses intérêts sont aussi représentés par l'Agence Européenne de Défense, présente à tous les forums.

Le chantier de la surveillance maritime intégrée est déterminant pour l'UE. Il est pour elle l'occasion de démontrer sa réelle plus-value de coordonnateur de l'action des Etats-membres dans le plus strict respect de la subsidiarité. Il est aussi une occasion inédite de développer les synergies civilo-militaires que ces mêmes Etats-membres appellent de leurs vœux. Il est enfin une étape déterminante du vaste projet d'une politique maritime intégrée à l'échelle européenne.

¹ Le livre bleu de la commission européenne – octobre 2007

² Le Secrétariat Général de la Mer (SGMer) siège pour la France au sein de ce groupe d'experts.

La Direction Générale « Entreprises et Industries »

La direction générale « Entreprises et Industries » de la Commission européenne (DG ENTR), joue un rôle essentiel de soutien à la recherche à travers le [7e Programme Cadre de Recherche et de Développement](#) (PCRD) pour la période 2007-2013. La DG ENTR est en effet chargée de la gestion de la thématique « espace et sécurité » respectivement dotée de 1,430 milliards d'euros pour la dimension spatiale et de 1,4 milliards d'euros pour l'aspect sécurité. Dans ce cadre, la Commission souhaite développer les technologies et les connaissances axées sur les applications civiles afin de garantir la sécurité des citoyens européens face aux menaces telles que le terrorisme et la criminalité, d'assurer la protection des infrastructures critiques, la surveillance des frontières ou encore le rétablissement de l'ordre en cas de crise. La Commission publie ainsi des appels d'offres pour des projets axés sur le développement, la démonstration et la validation de nouvelles technologies qu'elle soutient généralement à hauteur de 50% du coût total, le reste étant financé par l'industrie. Ainsi en est-il du [projet de radio logicielle EULER](#), doté de 15 millions d'euros sur trois ans, auquel participent les industriels Thalès et EADS.

Actualité

ATALANTE



La lutte contre la piraterie fait actuellement face à une recrudescence d'attaques de pirates qui utilisent des moyens de plus en plus sophistiqués pour s'emparer de navires de commerce (30 navires et 690 otages détenus). De surcroît, les pirates usent d'un niveau de violence jusqu'ici jamais atteint. Une réflexion a été engagée par le

Commandant de l'opération ATALANTE pour mettre en œuvre des modes d'action plus offensifs destinés à désorganiser les pirates en limitant leur liberté de manœuvre. Il est, par exemple, envisagé de neutraliser les cargos capturés et utilisés comme bateaux mères (avec les otages à bord), mais également, de s'attaquer aux bases logistiques des pirates sur la côte.

Ces modes d'actions offensifs présentent un niveau de risque plus élevé que la simple escorte ou le contrôle de zone. Les autorités politiques des 27 devront donc valider dans les prochaines semaines ces propositions pour accroître l'efficacité opérationnelle d'ATALANTE face à l'évolution de la menace.



L'UE face à la crise en Libye

Alors que la crise libyenne occupe l'espace médiatique, un point de situation sur l'action de l'Union européenne à travers ses différents services permet de mieux en comprendre le fonctionnement.

Le [Conseil](#), en temps qu'organe exécutif, a décidé des sanctions dont la presse s'est fait état à l'encontre du pouvoir du président Kadhafi. La décision d'embargo sur les armes a été prise le 28 février, soit moins de deux jours après la résolution 1970 des [Nations Unies](#), complétée de mesures sur les visas et un gel des avoirs. Toutes les négociations en cours avaient, d'ores et déjà, été suspendues le 22 février.

L'échelon politique

Suite à l'initiative de la France, [Herman Van Rompuy](#) a décidé de convoquer une réunion extraordinaire du Conseil européen, le 11 mars, sur les événements survenus dans les pays du voisinage méridional de l'UE, en particulier la Libye. Le Président du Conseil a fait à cette occasion des propositions sur la stratégie de l'Europe dans la région. Le document d'orientation a été rédigé conjointement par le [Service Européen d'Action Extérieure](#) et la [Commission](#).

Après différents déplacements de la Haute Représentante et de ses équipes en Afrique du Nord, fin février, [Catherine Ashton](#) a créé un groupe de travail conjoint à la Commission et au SEAE pour adapter les outils existants de l'UE, aux côtés de la plateforme de crise animée par le Dr. [Miozzo](#). L'objectif est de préparer les mesures les mieux adaptées aux besoins spécifiques de la région.

De plus le ministre hongrois des affaires étrangères [Enikő Győri](#) et madame [Kristalina Georgieva](#), commissaire européen chargé de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réponse aux crises, ont visité la frontière de la Tunisie avec la Libye, les 2 et 3 mars, pour recueillir des informations de première main³.

³ <http://www.eu2011.hu/fr/image-gallery/visite-deniko-gyori-et-de-kristalina-georgieva-la-frontiere-entre-la-tunisie-et-la-lib>

L'évacuation des ressortissants

A coté de ce travail de niveau politique, la priorité fut le rapatriement des ressortissants de l'UE. L'Union a mis en commun ses ressources. Les missions diplomatiques des Etats membres à Tripoli ont travaillé en coordination avec l'ambassade de Hongrie, pays qui détient actuellement la [présidence](#) et, à ce titre, représente l'Union sur le terrain.

Le 23 février, à la demande de la présidence hongroise, le mécanisme de protection civile a été activé. Ainsi, le [MIC](#)⁴ (centre d'information et de surveillance) a aidé à identifier et à mettre en œuvre les moyens disponibles pour l'évacuation aérienne et maritime.

- Au sein de l'état-major de l'UE ([EMUE](#)), la cellule ad hoc de planification et des mouvements (EUMPC), en liaison avec les Etats membres et le MIC, a été mise en œuvre pour faciliter la coordination des moyens militaires dans le cadre de l'action humanitaire.
- Le Centre de situation du SEAE (SITCEN) en liaison avec la plateforme de crise a pour mission de suivre la situation générale et d'aider les Etats membres dans leurs contributions et à orienter leurs efforts.
- Le [centre satellitaire de l'UE](#) fournit les images qui participent à l'évaluation de la situation.

Le contrôle des frontières

Le contrôle de la frontière italienne fait l'office d'un travail en commun au travers de l'agence FRONTEX par l'opération Hermès 2011, lancée le 20 février à la suite de la demande du gouvernement italien. Le but de l'opération est d'aider l'Italie à faire face aux flux réels et potentiels de réfugiés provenant d'Afrique du Nord. Un grand nombre d'Etats membres a fourni des moyens techniques (tels que les équipements navals et aériens) et du personnel spécialisé. En outre, les agences [FRONTEX](#) et [EUROPOL](#) ont commencé l'analyse des risques pour la région afin de mieux répondre aux développements sur le terrain.

L'appui humanitaire

Le premier aspect est l'aide qui est fournie aux nations tiers pour le rapatriement de leurs ressortissants. La Libye compte près d'1,8 million de travailleurs étrangers. L'ensemble de la structure européenne travaille à faciliter l'évacuation des personnes qui fuient la région et dont les pays d'origine n'ont pas toujours les moyens en nombre suffisants et adaptés. Le deuxième aspect est la situation humanitaire à l'intérieur même de la Libye, encore largement inconnue. La présence des organisations humanitaires reste faible, en raison d'accès difficiles à la zone. Des experts de la Commission européenne ont été déployés dans la partie orientale de la Libye où ils travaillent sur une première évaluation des besoins. Ils sont issus de la structure [ECHO](#) qui est le service d'aide humanitaire de la Commission européenne. Celui-ci est même le premier acteur humanitaire de la planète et se coordonne avec ses partenaires dont les ONG, le [CICR](#)⁵, le [FICR](#)⁶ et les agences spécialisées des Nations Unies, en particulier le [HCR](#)⁷ et le [PAM](#)⁸.

La Commission a alloué 30 M€ pour répondre aux besoins humanitaires en Libye et dans les pays voisins. Pour le moment, l'aide n'est fournie qu'aux réfugiés de passage en Tunisie et en Egypte. Dès que la situation sécuritaire en Libye le permettra, l'aide sera également livrée à l'intérieur du pays.

L'Europe présente déjà un bilan intéressant. Ses structures, encore jeunes au regard de l'histoire, s'agencent et se modèlent, afin de répondre toujours mieux aux crises. Le SEAE devra continuer à prendre la place qui lui est réservée par le Traité de Lisbonne.

Avec la crise libyenne, l'Union européenne prend acte de son potentiel à répondre de manière globale et coordonnée aux crises. Les conclusions du Conseil européen du 11 mars, rassemblant les chefs d'Etat et de gouvernement, stipulent notamment que : « la sécurité de la population doit être assurée par tous les moyens nécessaires. Les responsables devront répondre de leurs actes et s'exposent à de graves conséquences. »

Une planification d'anticipation a été lancée et est en cours d'élaboration au sein des structures de gestion de crise ([EMUE](#) et [CMPD](#)).

⁴ Monitoring and information Centre.

⁵ Comité International de la Croix-Rouge. Fondé en 1863.

⁶ Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Fondée en 1919.

⁷ Agence des Nations Unies pour les Réfugiés.

⁸ Programme Alimentaire mondial.

[Lien pour retrouver les numéros précédents de la Lettre d'information RMF sur le site de la représentation permanente de la France à l'Union européenne.](#)

[Pour s'abonner à la diffusion numérique de la lettre d'information RMF, envoyer une demande à : \[repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr\]\(mailto:repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr\)](#)

